

Fraudes sociales : l'État s'en fout, ce sont les Français qui paient

écrit par Josiane Filio | 9 septembre 2020



Ben voyons ! Comme si c'était le genre de la maison !

Heureusement que tous ces pov' gens ont les assocés pour les défendre

Loin de moi l'idée de « remuer le couteau dans la plaie »... mais je me dois d'informer les distraits, naïfs, ingénus... s'abreuvant uniquement aux médias « nationaux » qui eux s'échinent à bidouiller certains faits et chiffres, bien trop douloureux à connaître pour des gens sensibles... que des choses « désagréables » se trament en coulisses, dans la plus grande discrétion.

Même ceux-là sont certainement au courant des mirobolants salaires et privilèges dont bénéficient nos élus et leurs staffs... hélas **souvent inversement proportionnels à leur vraie valeur et donc utilité** ; mais sont-ils au fait qu'à l'autre

bout de la société... ceux qui, parmi leurs nombreux droits, bénéficient de généreuses prestations sociales, n'éprouvent aucune honte à tricher de mille manières pour « en avoir encore plus » ?

Aujourd'hui **Le Point** nous fait un superbe numéro sur le sujet : « **Fraude aux prestations sociales : le rapport qui accuse l'État** »... Sauf que pour voir il faut payer, comme au poker !

Or, partant du principe que d'une part ce magazine qui se veut d'actualité appartient à François Pinault (Via Artémis) qui, selon moi est tout sauf un smicard, mais qu'en plus il bénéficie (comme tant de ses identiques concurrents) de substantielles subventions... je prétends avoir déjà payé, via mes impôts, dont une partie est justement destinée à « acheter » (n'ayons pas peur des mots) tous ceux qui se sont assis depuis longtemps sur la déontologie de leur métier !

Aides financières de l'État selon Wikipédia :

Dans le cadre des [aides de l'État à la presse écrite](#), **Le Point** touche **environ 4,5 millions d'euros par an de subventions**, auxquelles s'ajoutent **des aides financières allouées par le ministère de la Culture et de la Communication**²

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Point

Pour ce qui est des fraudes aux prestations sociales, je me bornerai donc à rapporter ici que Géraldine Woessner, qui signe l'article en question, en dit déjà beaucoup, rien qu'avec son sous-titre : « **Lancée pour mettre fin aux « fantasmes » sur le montant de la fraude fiscale, une commission d'enquête parlementaire dévoile d'impressionnants ratés** ».

Ça fout la trouille hein ?

Autre précision « gratuite », vous allez rire : à la question

du député Patrick Hetzel « combien de numéros étaient enregistrés au 30 juin 2020 ? », la réponse du directeur est 73,7 millions... alors que la population résidant en France est de 67 millions...

Cherchez l'erreur !



Une éventuelle piste me revient à l'esprit... je crois me souvenir que lorsque certains « français » (*) (*pas de majuscule pour eux !*) ayant quitté la France pour aller faire leur « djihad » avec leurs frères en religion, ils ont continué à percevoir leurs allocations...

Pour moi c'est de la fraude particulièrement scandaleuse... savoir d'ailleurs si « on » ne verse pas d'indemnités chômage aux « repris de justesse » qui n'ont pas encore été libérés dans nos rues, en quête de nouvelles victimes ; en Macronie tout est possible, surtout l'odieux !

(*) Ceux-là mêmes qui après s'être fait choper chouinent pour qu'on les rapatrie, sachant bien que les conditions d'incarcération de nos jours en France sont sans commune mesure avec les cachots du bout du monde... pour ceux qui ne bénéficient pas de la mesure phare de notre « Justice » : le rappel à la loi !

Mais je n'en dirai pas plus, de peur de vous faire trop de mal...

https://www.lepoint.fr/politique/exclusif-fraude-aux-prestations-sociales-le-rapport-qui-accuse-l-etat-08-09-2020-2390758_20.php

Déjà en mars 2020, « Marianne » informait sur *l'écart de plus de 4 millions de personnes entre le nombre d'ayants droit observé et le nombre théorique, rendu public par le ministère de la Santé, confortant ainsi la thèse de Charles Prats,*

magistrat auditionné ce 3 mars par la « d'enquête relative à la lutte contre les fraudes aux prestations sociales ».

Le moins qu'on puisse dire c'est que l'actualité met régulièrement ce sujet récurrent sous les feux des projecteurs pendant quelques jours... puis plus rien... un autre problème ou scandale fait la une, et on n'entend plus parler, jusqu'à la prochaine fois... ainsi le peuple a l'impression que "l'on " fait quelque chose, alors que rien ne bouge.

<https://www.marianne.net/economie/fraude-aux-prestations-sociales-une-reponse-du-minister-e-de-la-sante-relance-la-polemique>

Heureusement, nous avons **La Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude** (DNLF), qui « œuvre » sur le sujet... et dont les derniers chiffres publiés en janvier 2018, donnent avec générosité, les précisions suivantes :

Éléments chiffrés relatifs à la fraude aux prestations sociales détectées par les organismes de sécurité sociale :

La fraude détectée par les organismes de sécurité sociale (hors régimes spéciaux) en matière de prestations sociales au cours de l'année 2016 atteint 546,17 millions d'euros contre 503,76 millions d'euros en 2015 (+8,42 % en un an !).

Suivi d'un superbe tableau présentant les chiffres de 2012 à 2016... **Mais nada sur 2017 et 2018** (et encore moins 2019, faut pas déc...)



https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dnlf/Fiche_Fraude_aux_prestations_sociales_Chif_2016.pdf

Rien trouvé de mieux depuis ; à se demander ce que peuvent bien foutre les (*sans doute nombreux*) personnels de ce énième Comité Théodule qui ne dit pas son nom, d'ailleurs peut-être composé de sous-sous-fifres, n'ayant pas pu être casés

ailleurs, allez savoir !

L'ennui, c'est que le problème récurrent des fraudes aux prestations sociales (*maladie, chômage, retraite*) est si monstrueux que chaque fois, les nouveaux « agents » chargés de diligenter, marchent tellement sur des œufs que finalement, c'est encore en « faisant du sur place » qu'ils ont le plus de chance de ne pas en casser... CQFD !

Car ils n'oublient pas qu'en ces temps de grande générosité (*depuis environ 50 ans !*), s'il est obligatoire d'accueillir toute la misère du monde entier, il est également totalement défendu de stigmatiser ces pauvres gens, amenés parfois à tricher et bafouer nos lois... uniquement parce qu'ils n'ont pas les bons codes... ce qui vous en conviendrez, est bien moins grave que toutes les vilaines choses reprochées sans trêve à l'extrême droite...

Bien consciente que je vous ai cassé le moral pour la journée, je m'arrêterai là sur ce sujet, pour le moment.

Une autre fois, je vous parlerai peut-être de tous ce que **nous** payons à certains « ayants droit », comme les femmes, maîtresses, concubines, voire enfants... de tous ces importants messieurs (et dames peut-être) qui dès qu'élus, « ne se sentent plus pisser » comme disait ma grand-mère, et commencent par s'octroyer, ainsi qu'à leurs proches, de généreux privilèges, avantages, passe-droits... ainsi qu'à ceux qui n'ont pas été réélus, mais continuent à nous coûter un bras chaque année...



D'où une prétendue crise qui dure depuis des lustres, leur permettant de ne pas augmenter le citoyen lambda qui bosse pour des picaillons... et qui n'a même plus le droit de protester, sous prétexte d'un Covid fantôme, pour l'instant en embuscade un peu partout, et dont nous devons absolument nous

méfier !

On a bien du bol d'avoir ainsi un État qui veille sur nous avec tant de délicatesse...

<https://ripostelaique.com/fraudes-sociales-letat-sen-fout-ce-sont-les-francais-qui-paient.html>